



BUDGET 2012

Il me fait plaisir de vous soumettre le budget 2012 de la Ville de Candiac, tel qu'adopté par votre conseil municipal lors de la séance spéciale du 5 décembre dernier. De l'ordre de 35 404 100 \$, il représente une augmentation de 8,6 % par rapport à 2011. Ceci se traduit par une mince augmentation de 2,9% du compte de taxes.

Candiac est en pleine progression et l'augmentation significative de sa population entraîne nécessairement des coûts supplémentaires si l'on veut maintenir le même standard de qualité de nos services. Aussi, plusieurs autres éléments peuvent expliquer l'augmentation de nos dépenses. La refonte réglementaire et la mise en valeur de zones de conservation, le renouvellement des conventions collectives, l'augmentation des coûts du traitement des matières résiduelles, la garde de jour permanente au Service de sécurité incendie et notre contribution aux organismes régissant le transport collectif en sont quelques exemples.

L'étude du budget est un exercice très exigeant, qui nous demande de faire preuve de créativité et de vision mais aussi de réalisme et de pragmatisme. Nous avons le devoir de faire progresser notre ville et de maintenir le haut niveau de qualité de nos services tout en tenant compte de la capacité de payer de nos concitoyens.



CANDIAC, ma ville sous les arbres

Avec ce présent budget, nous croyons avoir relevé ce défi. Toutefois, en raison de l'augmentation de nos dépenses, nous avons dû ajuster notre taux de taxes à 0,70 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit 0,02 \$ de plus que l'an dernier.

En tant que maire nouvellement élu, il me tarde de débiter l'année 2012 car elle s'annonce riche en projets variés. Je vous invite à porter une attention particulière à la section « PTI » de la page 3; vous y verrez nos principaux projets pour 2012. À cela s'ajoute l'acquisition toute récente du Centre sportif *Les 2 Glaces* et du terrain adjacent. Cette transaction, réglée dans d'excellentes conditions financières, nous permettra, dès la première année, de réaliser des économies substantielles. Nous avons de grands projets reliés à cet édifice et je souhaite pouvoir les annoncer dès les premiers mois de l'année.

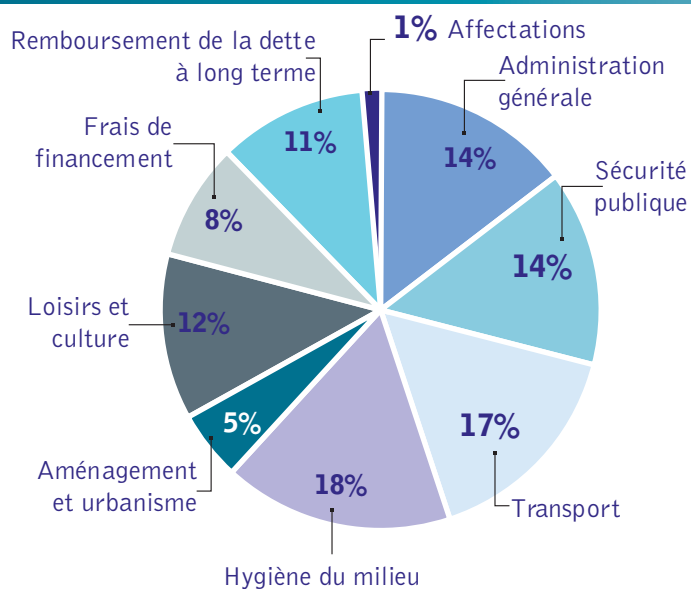
Candiac jouit d'une renommée dont nous pouvons tous être très fiers. Je tiens à vous assurer que dans l'élaboration de tout projet, nous tenons toujours compte de la qualité de vie de nos concitoyens. Nous sommes conscients de vos attentes et votre conseil municipal a le désir de maintenir le haut standard auquel vous êtes habitués.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous invite à consulter le personnel de notre Service des finances pour toutes questions supplémentaires ou commentaires.

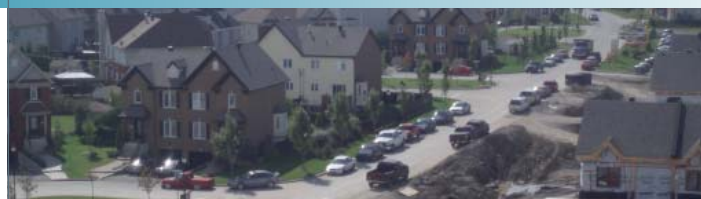
Enfin, au nom de mes collègues du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous offre mes meilleurs vœux de santé, bonheur et succès pour 2012.

Normand Dyotte,
maire

DÉPENSES



TOTAL DES DÉPENSES : 35 404 100 \$



REVENUS

| | |
|--|----------------------|
| Taxes sur la valeur foncière | 20 523 000 \$ |
| Taxes et tarification - Services municipaux..... | 5 695 600 \$ |
| Total des taxes..... | 26 218 600 \$ |
| Paiements tenant lieu de taxes | 297 000 \$ |
| Transferts..... | 1 490 900 \$ |
| Services rendus aux organismes municipaux | 3 130 500 \$ |
| Autres revenus..... | 4 267 100 \$ |

TOTAL DES REVENUS : 35 404 100 \$

TAUX DE TAXES DU 100 \$ D'ÉVALUATION

| | 2011 | 2012 |
|---|--------------------|----------------|
| RÉSIDENTIEL..... | 0,68 \$.... | 0,70 \$ |
| Répartition générale | 0,430 \$.. | 0,444 \$ |
| Assainissement des eaux usées | 0,028 \$.. | 0,027 \$ |
| Transport en commun | 0,070 \$.. | 0,077 \$ |
| Communauté métropolitaine de Montréal ... | 0,017 \$.. | 0,017 \$ |
| Régie intermunicipale de police Roussillon .. | 0,135 \$.. | 0,135 \$ |
| 6 logements et plus | 0,68 \$.... | 0,70 \$ |
| Commercial et industriel..... | 1,97 \$.... | 2,03 \$ |
| Terrains vacants desservis | 1,36 \$.... | 1,40 \$ |

TARIFS EAU ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

| | 2011 | 2012 |
|---------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| RÉSIDENTIEL | | |
| Eau - unifamiliale & condo..... | 167 \$..... | 167 \$ |
| Eau - multifamiliale..... | 158, ⁶⁵ \$.. | 158, ⁶⁵ \$ |
| Eau - piscine | 30 \$..... | 35 \$ |
| Matières résiduelles..... | 235 \$..... | 250 \$ |
| COMMERCIAL ET INDUSTRIEL | | |
| Eau - par adresse | 167 \$..... | 167 \$ |



RÔLE D'ÉVALUATION SUR LE WEB

En tout temps, à partir de notre site web, vous pouvez consulter le rôle d'évaluation des résidences sur le territoire de Candiac. Allez sur www.ville.candiac.qc.ca et sous « Services en ligne », cliquez sur Consultation du rôle d'évaluation.

NOTE : Ce dépliant est un document d'information et en aucun cas, il ne saurait remplacer le texte du règlement qu'il résume. Pour plus de détails, consultez le règlement #1299, disponible à l'hôtel de ville de Candiac. Seul le texte dudit règlement a une valeur légale.

Référence : Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1), article 70 et suivants.

IMPACT DE L'AJUSTEMENT DES TAXES

82 % des résidences auront une augmentation inférieure à 100 \$ en 2012.

| | |
|------------------------------|-------------|
| Entre 0 \$ et 100 \$ | 82,0% |
| Entre 101 \$ et 150 \$ | 14,8% |
| Plus de 151 \$..... | 3,2% |
| Total | 100% |

La charge fiscale moyenne pour une résidence unifamiliale évaluée à 280 000 \$ en 2011 était de 2 336 \$. En 2012, elle sera de 2 412 \$, une différence de 76 \$.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ? CECI VOUS CONCERNE

■ QUAND DOIS-JE PAYER MES TAXES ?

Pour un compte de taxes de 300 \$ ou moins

- un seul versement : 15 février 2012

Pour un compte de taxes de 301 \$ et plus :

1^{er} versement : le 15 février 2012

2^e versement : le 13 juin 2012

Il n'y aura aucun rappel pour le 2^e versement. Ainsi, afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard, nous vous suggérons de joindre au 1^{er} paiement un chèque postdaté du 13 juin 2012 au montant du 2^e versement.

■ COMMENT PUIS-JE PAYER MES TAXES ?

Par Internet :

Vous pouvez payer votre compte à votre institution bancaire via Internet. Pour chaque paiement, vous devez inscrire comme numéro de référence le numéro de matricule (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Prévoir un délai de traitement suffisant par votre institution financière afin que la date d'échéance soit respectée. Vous pouvez également payer au comptoir ou au guichet automatique de votre institution financière.

Par votre créancier hypothécaire :

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. La plupart du temps, vous devrez leur transmettre une copie de votre compte de taxes.

Par la poste :

Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à :

Ville de Candiac
a/s Service des finances
100, boulevard Montcalm Nord
Candiac, Qc, J5R 3L8

Prévoir un délai de livraison postal suffisant afin que votre paiement soit reçu avant la date d'échéance.

En personne :

Vous avez aussi la possibilité, en tout temps, de glisser une enveloppe contenant vos chèques et coupons détachables dans la chute à courrier située à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

■ QUE FAIRE SI J'AI DÉJÀ VENDU MA PROPRIÉTÉ ?

Si vous n'étiez plus propriétaire au 31 décembre 2011, vous devez nous retourner ce compte de taxes le plus tôt possible à l'hôtel de ville, à l'attention du Service des finances.

■ MES TAXES SONT-ELLES DÉDUCTIBLES D'IMPÔT ?

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt. Veuillez conserver votre compte de taxes ou une copie que vous pourrez utiliser dans la préparation de votre déclaration d'impôt puisque aucun reçu ne sera émis.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) est un plan d'investissement qui assure le maintien et la qualité des actifs municipaux. Il permet au conseil municipal de prévoir les investissements majeurs et leur financement pour les trois années à venir. Le PTI est d'abord un outil de planification et son adoption n'entraîne nullement l'obligation de réaliser les projets énoncés. Chacun doit d'abord être soumis au conseil pour étude et adoption.

POUR 2012, VOICI LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS :

| | |
|--|--------------|
| Aménagement des parcs de Cherbourg (équipements divers), Deauville (patinoire multifonctions et module de jeux), de Sardaigne (jeux d'eau) et Haendel (patinoire et terrain de volley-ball)..... | 2 850 000 \$ |
| Piste cyclable et stationnement parc Haendel..... | 830 000 \$ |
| Plantation d'arbres et arbustes – Talus Hameau des pins | 360 000 \$ |
| Réfection avenue/place des Acacias et avenue d'Aragon | 2 970 000 \$ |
| Réfection avenues Jackson et Janvier..... | 1 390 000 \$ |
| Structure de régulation – Fossé Candiac/Rivière St-Jacques | 1 500 000 \$ |
| Tennis Montcalm | 205 000 \$ |

PROGRAMME TRIENNAL

Le PTI 2012 – 2014 prévoit des investissements de l'ordre de 47,6 M \$ répartis ainsi :

| | |
|------|-----------|
| 2012 | 13,7 M \$ |
| 2013 | 23,4 M \$ |
| 2014 | 10,5 M \$ |

WORD FROM THE MAYOR

I am pleased to submit the 2012 budget for the City of Candiac, as adopted by your municipal council during their special meeting on December 5th. This new budget, amounting to \$ 35,404,100, represents an increase of 8.6% over 2011. This entails a slight adjustment of 2.9% on the tax bill.

Candiac is evolving and the significant increase in its population (13.3% over 2 years) necessarily entails additional costs if we are to maintain the same quality standard of our services. Also, several other factors may explain the increase in our expenses. The regulatory overhaul, enhancement of conservation areas, the renewal of collective agreements, increased costs of waste management, firefighters on the newly created day shift and our contribution to public transportation are some examples.

The study of the budget is a very demanding task that requires creativity and a vision for the future, but also realism and pragmatism. It is our duty to make the city progress and to maintain the high quality of our services, while taking into account the financial means of our citizens.

With the present budget, we believe we have met this challenge. However, due to the increase in our expenses, we had to adjust our tax rate to \$ 0.70 per assessed dollar, which is \$ 0.02 higher than last year.

As a newly elected mayor, I look forward to 2012 with excitement as it will be abounding with various projects. The main ones can be found on page 3, under "PTI". There is also the very recent acquisition of *Les 2 Glaces* sports centre and its adjacent land. This transaction, set under excellent financial conditions, will allow significant savings in the first year. We have big plans for our newly acquired sports centre and I hope to be able to announce them during the first months of the year.

Candiac has a reputation that we can all be very proud of. I wish to assure you that in the development of any project, we always consider our citizens' quality of life. We understand your needs and your City Council wishes to maintain the high standard you are accustomed to.

I hope you will find this information useful and encourage you to contact our personnel in the Finance department for any questions or comments.

Finally, on behalf of City Council, I offer you our best wishes of health, happiness and success for 2012.



Normand Dyotte
Mayor

DO YOU OWN A HOUSE? IF SO, THE FOLLOWING CONCERNS YOU.

■ WHEN DO I HAVE TO PAY MY TAXES?

Tax bills of 300 \$ and less

- One instalment : February 15, 2012

Tax bills of 301 \$ and more

- 1st instalment : February 15, 2012
- 2nd instalment : June 13, 2012

There will be no reminder for the second instalment. Consequently, to avoid interest fees and penalties, it is advisable to send, along with the first instalment, a post dated cheque for June 13, 2012 representing the second instalment.

■ HOW DO I PAY MY TAXES?

Online payments :

It is not possible to pay directly through our Web site. However, you can do it through your financial institution's web site. For each payment, please indicate the registration number shown at the top right of the detachable part of your invoice. Give your financial institution sufficient time to process your transaction.

Through your mortgage creditor :

If your taxes are paid by a mortgage creditor, you must ensure that he sends the payments no later than the due dates. Generally, you would give him a copy of your municipal tax invoice.

By mail :

City of Candiac
100, Montcalm Boulevard North
Candiac, Qc J5R 3L8

Attach the coupon to your post dated cheques
Allow for sufficient postal delivery time

In person :

At all times, you may deposit your cheques and detachable coupon in the mail drop located at the main entrance of City Hall.

■ WHAT IF I ALREADY SOLD MY PROPERTY ?

If you are no longer the owner of your house on December 31 2011, please send back the tax invoice to City Hall, c/o Services des finances.

■ ARE MY MUNICIPAL TAXES DEDUCTIBLE FROM MY INCOME TAX?

If you are entitled to a tax credit, please enclose a copy of your municipal tax bill when sending your income tax forms, as the City of Candiac does not issue receipts.